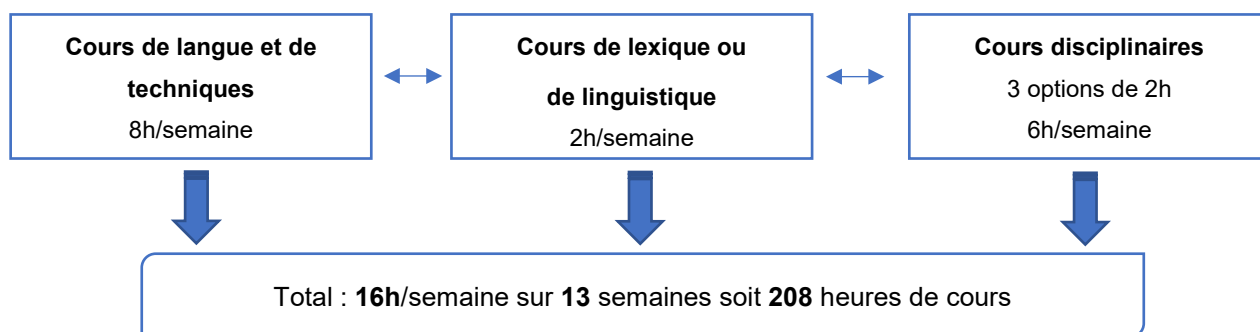


Syllabus DUEF C1

Types de cours

Le programme comporte 3 types de cours



Objectifs de la formation

- Développer des compétences de communication écrite et orale pour acquérir une aisance linguistique dans les situations de la vie réelle
- Acquérir des connaissances de base sur la culture et la société française
- Développer des savoirs et des savoir-faire universitaires
- Se préparer aux épreuves du DUEF C1, dont la présentation d'un dossier de savoirs culturels

Cours de langue et de lexique

Développer ses compétences de communication écrite et orale pour acquérir une précision linguistique dans les situations réelles de communication en français

Compréhension orale et écrite

- Comprendre des discours longs
- Comprendre l'implicite culturel
- Comprendre des argumentations complexes
- Comprendre des textes spécialisés
- Comprendre des émissions sur l'actualité
- Comprendre des films en langue standard
- Comprendre des articles sur des sujets d'actualité
- Apprécier les nuances, les différences de style

Production orale et écrite

- S'exprimer spontanément et couramment sur des sujets complexes et abstraits
- Faire des présentations claires et détaillées
- Argumenter et justifier ses prises de position avec aisance et pertinence

Démarche pédagogique

Les méthodes pédagogiques utilisées en classe rendent l'étudiant actif de son apprentissage. Elles sont fondées sur un entraînement linguistique avec des activités de compréhension et de production orales et écrites, et un approfondissement des points grammaticaux et lexicaux correspondant à ce niveau.

Les cours sont centrés sur la communication orale et favorisent les interactions entre l'apprenant et l'enseignant. Discussions, débats, jeux de rôles permettent d'aborder les différentes situations communicatives de la vie courante.

Les supports pédagogiques sont variés, l'enseignant s'appuyant sur des manuels divers ainsi que des documents authentiques – iconographiques, textuels, visuels, sonores - et abordant les thématiques travaillées au niveau C1 : les relations familiales et professionnelles, la vie en société, la citoyenneté, l'économie, la santé, la recherche, les sciences, les Arts et la culture, les langues et la francophonie.

Cours généraux

Objectifs

- Véhiculer des **savoirs académiques** dans les domaines suivants : Histoire de l'art français, littérature contemporaine, monde des Affaires, histoire de la France contemporaine, théâtre, cinéma français
- Mettre en œuvre **un esprit critique** à partir de documents authentiques
- Initier les étudiants à la **méthodologie universitaire** : suivre un cours sur Power Point, prendre des notes, rédiger des écrits universitaires

Démarche pédagogique

Les cours généraux sont des **cours magistraux** choisis par les étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt et regroupent ainsi un public issu de différentes classes du niveau B2.

Dans ces cours, les étudiants sont placés dans des situations d'enseignement **proche des cours de licence** où la capacité à sélectionner et retenir l'essentiel est déterminante. Ils sont confrontés à des situations d'écoute prolongées et à l'analyse de documents à forte charge culturelle. Ils doivent arriver en cours en ayant relu leurs notes, fait les lectures préparatoires ou complémentaires demandées même si leur travail n'est pas immédiatement vérifié et sanctionné par des notes.

Les cours généraux sont un moyen d'expérimenter le type d'autonomie attendue à l'université.

Évaluation

Contrôle continu et examen intermédiaire

Le semestre est divisé en **3 sessions** durant lesquelles les étudiants recevront des notes pour chaque compétence langagière, l'assiduité et la participation en classe, ainsi que le rendu des devoirs.

L'examen **intermédiaire** se déroule à la 7^e semaine et porte sur le lexique et les savoirs disciplinaires.

Examen final du Diplôme Universitaire

L'évaluation est composée d'épreuves de langue portant sur les quatre compétences, d'une épreuve de lexique et de trois épreuves portant sur les savoirs disciplinaires

Ce syllabus est communiqué à titre indicatif.

Son contenu est susceptible d'être modifié en fonction du profil des étudiants et de l'évaluation de leurs besoins spécifiques.